

Réunion 2 – 26 juin 2018

Présents : Philippe Hervé ; Francis Moreau ; Guy Cristian ; Serge Garcia ; Jean-Michel Donzé ;

Excusés : Pascal Leclerc ; Jean-François Fontaine ; Michel Millot ; Franck Gorka ; François Prudent ; Patrick Cottin ;

Absent : Luc Maudet ;

Ordre du jour

- Définition des axes ; les traduire en objectifs ;
- Elaboration du plan d'action.

Animateur de la réunion : Philippe Hervé.

Guy Christian propose de produire un graphique de calendrier prévisionnel (rétro planning) afin d'insérer les tâches à réaliser.

Serge Garcia précise l'objectif de décembre 2018. Il s'agit de créer l'**acte fondateur** du Pôle de référence Son, Vibration Acoustique.

► Constitution des axes

Philippe Hervé demande à chaque participant de prendre appui sur le point 4 du compte-rendu du 12 juin et le document « Blocs et Liens » du CoPil 28/03/2017 (consultable par ce lien

<https://defison.eu/vers-le-pole-de-reference/>)

Objectif : émergence du pôle de référence en décembre 2018 = produire un document lettre d'intention avec des axes stratégiques, un budget et des acteurs qui soutiennent, qui valident >> acte fondateur >> communication sur sa création.

Travail sur 2 plans : l'organisation de la communication et la rédaction du contenu (plan d'action 2019-2020 du pôle).

A produire : En vu du **financement du dossier de faisabilité** à lancer en septembre - pendant l'été 2018, produire une demande de financement pour réaliser le « dossier de faisabilité » : le déposer et obtenir ce financement en septembre.

A faire : Guy Cristian contacte BDO Innovation – Francis Moreau et Serge Garcia contactent Sylvie Guillonnet à la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté.

Synthèse des actes et actions à réaliser pour le Pôle :

- Avoir des locaux
- Construire le Noyau dur
- Rassembler des personnes ressources
- Écrire l'offre
- Améliorer la visibilité (en s'appuyant sur la reconnaissance extérieure de défison)
- Augmenter le nombre d'adhérents
- Rendre les domaines du SON plus concrets.
- Développer une communauté
- Organiser le pôle dans une logique de territorialité
- S'appuyer sur des référents locaux
- S'appuyer sur la Gouvernance innovante

Axes :

- ✓ **Concrétiser l'existence du pôle** par la création d'une offre, l'augmentation de la visibilité notamment par la création de locaux propres au pôle, et des actions de communication pour le faire savoir.
- ✓ **Créer les conditions favorables de développement territorial du pôle** par la création d'une communauté composée d'adhérents, de référents locaux, de personnes ressources, par la création d'un noyau dur, et par la mise en place d'une gouvernance innovante.

En annexe à la Réunion ; à prendre en compte pour la suite.

- défiSON a testé depuis sa création fin 2013, tout ce qui se fera dans le pôle >>> en tirer les enseignements ;
- Francis Moreau développe un processus autour de mise en œuvre d'offre et de services à l'usage des membres, privé et public >>> à confirmer et développer ;

Prochaine réunion : jeudi 12 juillet de 9h00 à 11h00, à l'hôtel Normandie, Auxerre

Ordre du jour :

- Rédiger les objectifs ;
- Décider les modalités de la mise en œuvre.